La vie communale

à Lonrai

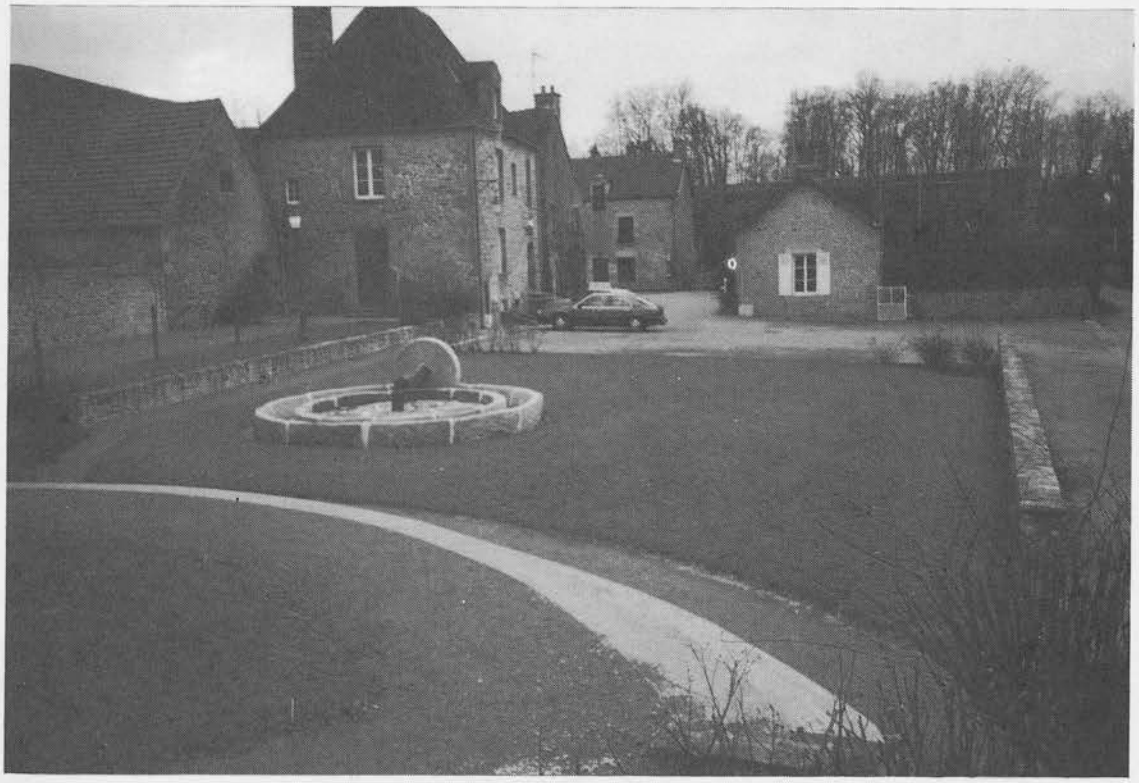

Meilleurs Vœux pour 1994

LE MOT DU MAIRE

Comme vous pouvez le constater, diverse entreprises ont fleuri dans la zone industrielle en 1993, malgré une conjoncture économique difficile. ONYX MARBRE FRANCE, spécialisée dans les articles cadeaux ; PROMAT : stockage et commercialisation de matériel de bureau ; TECNIQUES ET TECHNOLOGIES APPLIQUEES : distribution de lubrifiants industriels.

L'option zone industrielle se révèle en permanence être un bon choix ! Toutes les parcelles sont commercialisées sur une surface de 11 ha 60, l'esprit paysager a été respecté, tant dans la réalisation de la voirie que dans l'aménagement à proximité des entreprises.

L'intercommunalité est plus que jamais d'actualité. Il ne me paraît pas souhaitable pour le moment, de rentrer dans le groupe de communes dont le pôle est à Saint-Denis-Sur-Sarthon. Notre situation géographique nous porte naturellement vers Alençon, où plus de 70 % des habitants travaillent. La coopération entre communes n'est efficace que si des projets communs sont formulés avec la volonté de les voir se réaliser. En revanche, des affinités de travail se concrétisent chaque jour avec Colombiers, Cuissai, Saint-Nicolas-Des-Bois et depuis longtemps au travers du SIVOS, Syndicat d'Assainissement, problèmes ponctuels réglés avec les uns et les autres, et nous renouons régulièrement le dialogue afin de faire avancer cette coopération.

Lors du vote du budget 1993, la taxe professionnelle a été votée sans recette. Ne vous méprenez pas, ce n'est pas un cadeau qui a été fait aux entreprises. Il fallait passer par ce mécanisme pour l'augmenter en douceur et approcher de 4 % en 1994, ceci pour éviter un concurrence trop déloyale vis à vis des communes périphériques et permettre une recette supplémentaire dans notre section d'investissement du budget communal, axée sur le développement de l'habitat. Le maintien du taux des autre taxes au taux actuel reste un tour de force lorsque les participations en matière d'aide sociale ou de contingent d'incendie grèvent lourdement notre budget.

Compte tenu des difficultés financières ressenties actuellement par notre Département, les subventions que les collectivités pourraient escompter ne seront pas versées, celles-ci ne devront compter que sur leur propre financement pour mener à bien les travaux en cours ou à venir, ce qui amènera notre commune à faire un effort financier supplémentaire si elle veut maintenir son réseau routier dans un état satisfaisant.

Avec la venue de notre nouveau Directeur d'Ecole, Monsieur GERARD, le regroupement scolaire prend un nouvel essor pour l'avenir de nos enfants et du SIVOS. Dans un récent dialogue avec le Conseil Municipal, ce jeune et dynamique directeur a exposé ses projets pédagogiques qui nous ont confortés dans l'effort financier que nous réalisons chaque année pour ce poste budgétaire, par l'intermédiaire du SIVOS.

La vie associative, bien que restreinte, conserve, pour ce qui est en place, une vitalité dont je félicite en particulier tous les bénévoles qui oeuvrent avec dévouement au service des autres, en donnant leur temps.

Malheureusement, le chômage est toujours là, frappe à tous les niveaux et plus particulièrement chez les jeunes. A tous ces jeunes, ces hommes, ces femmes, je demande de garder confiance. L'année 1994 est porteuse d'une légère reprise d'activité qui ne peut être que bénéfique.

Qu'elle soit celle des élans de générosité et de resserrement des liens de solidarité. Tels sont les souhaits auxquels je joins des souhaits plus personnels. Pour vous et votre famille, meilleurs voeux de bonne santé et de joies simples, appréciez le bonheur quand il arrive.

Xavier TAUPIN

CONSEIL MUNICIPAL

TAUPIN XAVIER	La Cour	33 26 66 89
COUSIN Pierre	La Cuissaye	33 26 17 21
QUEREL Hervé	11 rue du Clos des Longchamps	33 29 38 63
HAYES Monique	10 rue du Rocher	33 29 45 49
MAHERAULT Alain	6 rue du Rocher	33 29 16 12
GERBAULT Alain	La Cuissaye	33 26 38 30
LE FOULER Martine	Montperthuis	33 26 62 12
CAFIER Paulette	6 rue du Clos des Longchamps	33 27 99 08
GESBERT Claude	Le Fléchet	33 26 52 44
NICOLAS Michel	7 rue du Parc	33 29 34 14
BONDY Roger	La Petite Garenne	33 26 32 39
HULMEL Patrick	Le Champ Veillard	33 26 28 56
RENAULT Jeanine	Le Bourg	33 26 09 37
TISSANDIE Claude	10 rue de la Croix Jamet	33 29 09 46
D'AIETTI Jean	7 rue du Clos des Longchamps	33 27 29 76

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	13H30 à 17H00
Mardi	16H00 à 19H00
Mercredi	13H30 à 17H00
Jeudi	13H30 à 17H00
Vendredi	9H00 à 11H00
et	14H00 à 17H00
Samedi	fermé

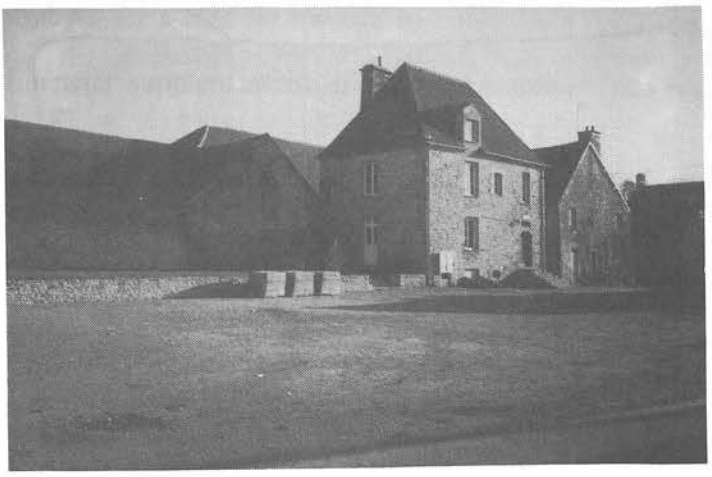

Secrétaire de Mairie : Mme VISSEICHE Annie Téléphone : 33.26.38.75

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte est faite chaque lundi. Lorsque le lundi est un jour férié, le ramassage s'effectue le mardi. En cas d'indisponibilité de M. GUILLOUX, la collecte est assurée par une entreprise extérieure. Vos poubelles doivent être sorties pour huit heures.

Ramassage des monstres : il est prévu les vendredis **8 avril** et **23 septembre 1994**

Le gazon et tous les autre végétaux doivent être déposés à la **DECHETTERIE** de la **S.N.N.** à **ARCONNAY**, ouverte tous les jours , du lundi au samedi, de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00. Réservée aux particuliers, le dépôt est gratuit.

ETAT CIVIL 1993

NAISSANCES :	Amélie RICHARD	22 octobre
MARIAGES :	MOREAU Sylvie et ANQUETIN Fabrice	17 avril
	GOUIN Gaëlle et BERKANI Tayeb	10 juillet
	GUIMONT Colette et SIROU Claude	24 juillet
	COLOMBERT Karine et FOUCHET Sylvain	31 juillet
	CROISé Annie et TAYLOR Grant	21 août

SALLE COMMUNALE

TRAVAUX

Cette année, nous avons effectué quelques travaux dans la salle polyvalente, tels que pose de lambris, nouveaux plafonniers, peinture. L'ensemble de ces travaux a coûté la somme de 24 000 F.

Nous avons aujourd'hui une salle rénovée et propre. Nous voudrions qu'elle le reste, et c'est pourquoi nous nous devons de vous rappeler les principales règles à respecter pour le bien-être de tous.

1) **les locaux** :

- ne rien accrocher au plafond ou aux plafonniers.

2) **l'environnement** :

nous sommes très soucieux du repos des uns pendant que les autres s'amusent, c'est pourquoi nous vous demandons impérativement dès **22 heures** d'appliquer ces quelques consignes :

- ne pas ouvrir les fenêtres côté rue,
- baisser la sono,
- ne pas laisser les enfants jouer dehors.

Nous comptons sur votre grande compréhension.

TARIFS 1994

LONRAI

SALLE ENTIERE + CUISINE	**680 F**
SALLE ENTIERE - CUISINE	**520 F**
SALLE ENTIERE GARDEE LE LENDEMAIN	**830 F**
1/2 SALLE - CUISINE	**440 F**
1/2 SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	**300 F**
VIN D'HONNEUR	**180 F**

HORS COMMUNE

SALLE ENTIERE + CUISINE	**1 300 F**
SALLE ENTIERE - CUISINE	**980 F**
SALLE ENTIERE GARDEE LE LENDEMAIN	**1 550 F**
1/2 SALLE + CUISINE	**830 F**
1/2 SALLE - CUISINE	**520 F**
1/2 SALLE GARDEE LE LENDEMAIN	**960 F**
VIN D'HONNEUR	**290 F**

CAUTION : **500 F** à verser au moment de la réservation

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie

LES FINANCES

D'abord des ressources, ensuite des projets à la hauteur de nos possibilités tout en conservant une marge de sécurité.

LONRAI aujourd'hui et demain

Aujourd'hui :

Volonté, rigueur finissent par porter leurs fruits, le bilan est plus que satisfaisant, il suffit d'analyser les chiffres :

- emprunt au même niveau qu'à notre prise de fonction ;
- développement de la commune ;
- création d'emplois ;
- zone industrielle entièrement remplie, avec trois nouvelles entreprises en 1993 ;
- rénovation de l'habitat : "maison Picault" à Montperthuis, autofinancée par les loyers.

Manoeuvre fiscale : en 1993 la taxe professionnelle a été ramenée à zéro, pourquoi ?

- pour permettre de relever celle-ci en 1994 sans augmenter les autres impôts (promesse annoncée dans le bulletin 1992).

Pour réaliser cette prouesse, il fallait pouvoir se passer d'une recette de 160 000F tout en bouclant le budget sans faire d'emprunt.

Demain :

Devant les difficultés, nous devons continuer d'être vigilants, ne pas se laisser déborder par des projets extravagants. Combien de communes sont aujourd'hui endettées à cause d'une politique trop ambitieuse.

Projets 1994 : - assainissement ;
- locatifs ;

- aménagement de la commune ;
- sécurité ;
- développement de la zone artisanale ;
- maîtriser, voir diminuer la taxe d'habitation, "part communale" ;
- dégrèvement de la taxe foncière sur le non-bâti pour les jeunes agriculteurs installés à partir de janvier 1992.

Situation financière de la commune de LONRAI

Budget de fonctionnement

	1988	1989	1990	1991	1992
Excédent	34 292 F			91 147 F	89535 F
Déficit		81 510 F	5 222 F		

Budget d'investissement

	1988	1989	1990	1991	1992
Budget	1 148 531 F	1 285 296 F	1 494 017 F	1 374 852 F	2 050 991 F
Excédent	278 991 F	590 250 F	366 891 F	535 634 F	456 833 F
Déficit					

Résultat de clôture - fonds de roulement

(fonctionnement + investissement)

	1988	1989	1990	1991	1992
Excédent	313 283 F	508 740 F	361 669 F	626 781 F	546 368 F

VOS IMPOTS

(voir tableaux)

Pour LONRAI, les collecteurs d'impôts sont au nombre de 3 et chaque collectivité vote ses propres taux d'imposition :

- Département ;
- Région ;
- Commune.

La base nette d'imposition peut être augmentée par les services fiscaux en jouant sur la valeur locative brute.

Impôts 1993

Il est regrettable de voir nos efforts de gestion anéantis en partie par une augmentation absurde des taux d'imposition de certains collecteurs qui sont insouciants.

Augmentation des taux d'imposition

Exemple d'une taxe d'habitaion, en prenant comme base 1992 : 16 550 F : impôt : 3 014 F.

93/92 - augmentation de la base :	+ 4 %	incidence :	107 F
- part communale :	+ 2,96 %		38 F
- part départementale :	+ 16,10 %		174 F
- part régionnale :	+ 12,78 %		38 F
Total	**+ 11,84 %**		**357 F**

De plus, il faut savoir que sur 1993, certains services ont augmenté leurs prélèvements sur le budget communal :

- pompiers : + 28 663 F soit + 69,2 % ;
- nouvelle taxe "environnement" sur le traitement des déchets : + 11 250 F soit + 40 %

Total : + 39 913 F soit + 2,7 % du budget.

(rappel budget primitif de fonctionnement 1993 : 1 492 221 F)

Nota : nous venons d'apprendre que la Nationale 12 sera dans les "4 voies à venir" : financement par le Conseil Général.

PART COMMUNALE

Evolution des taux d'imposition, au cours des cinq dernières années, sur la commune de LONRAI

TAXE D'HABITATION

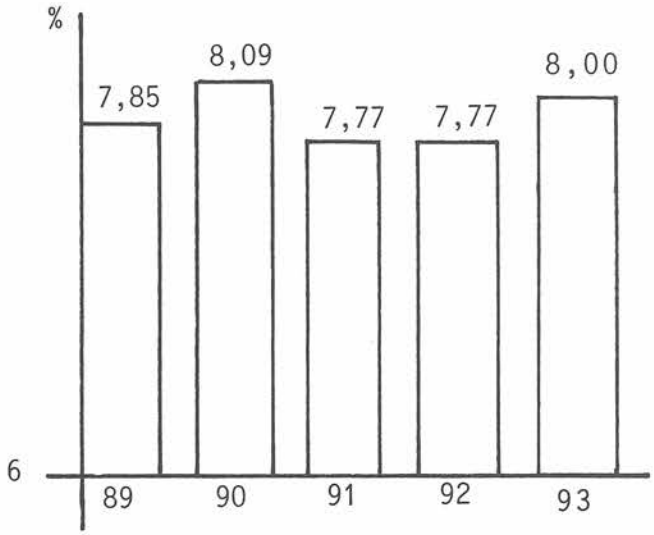

FONCIER BATI

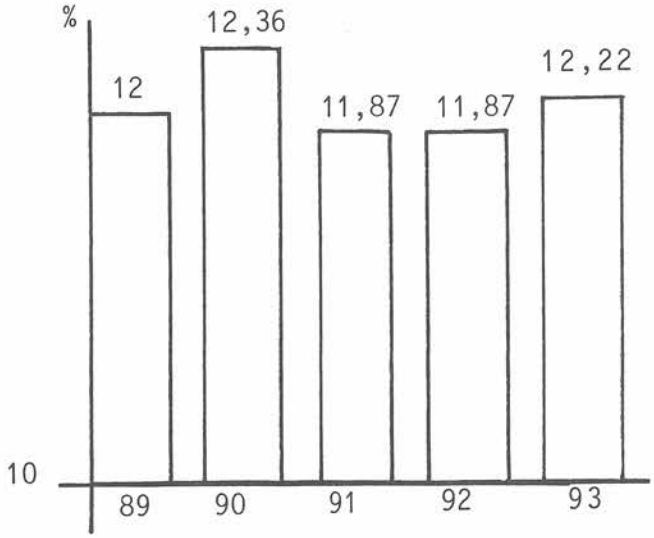

FONCIER NON BATI

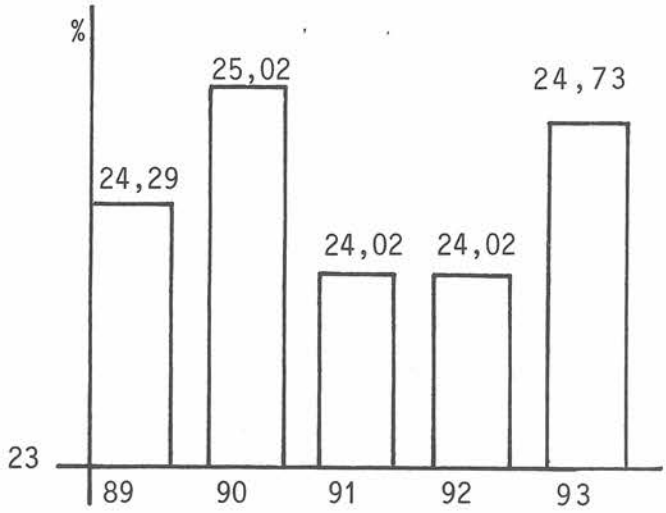

TAXE PROFESSIONNELLE

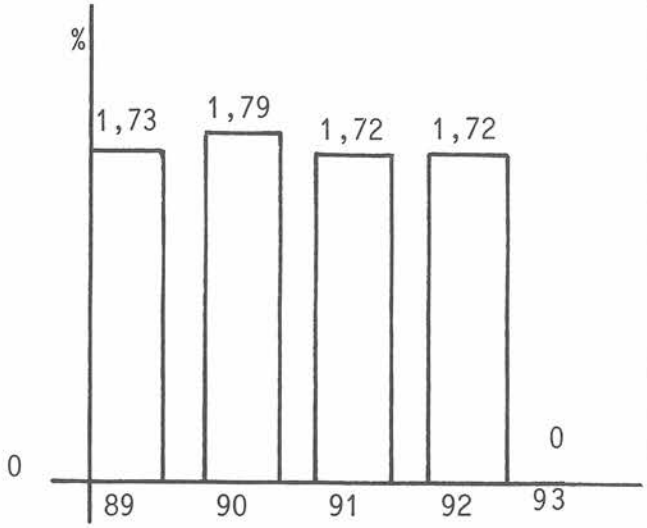

EVOLUTION DES VALEURS LOCATIVES

Cette évolution est calculée sur le même périmètre, sur un exemple "base nette d'imposition.

	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Base	14 660 F	15 020 F	15 360 F	16 490 F	16 550 F	17 150 F
Evolution		+ 2,45 %	+ 2,26 %	+7,36 %	+ 0,97 %	+ 4,00 %

EVOLUTION TAXE D'HABITATION

	PART REGIONALE		PART DEPARTEMENTALE	
	TAUX	%	TAUX	%
1988	0,6		9,04	
1989	1,55	+ 146 %	9,04	0 %
1990	1,55	0 %	9,04	0 %
1991	1,49	- 3,90 %	8,82	- 2,40 %
1992	1,49	0 %	8,84	+ 0,23 %
1993	1,73	+16,1 %	9,97	+12,78 %

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EN 1993

Création du Syndicat d'Assainissement LONRAI-COLOMBIERS

Achat du terrain Bisson pour extension de la zone industrielle

Vente d'une parcelle à la SCI N.B.R. (PROMAT)

Vente d'une parcelle à la SCI TECHIMO (Tecniques Et Tecnologies Appliquées)

Déclaration d'utilité publique du lotissement du Bourg

Sécurité à Beaubourdel

Vente d'une parcelle au Département (877 m2) en zone artisanale pour aménagement de la route du plateau universitaire

Vente d'une parcelle à la SCI MARLINE (Onyx Marbre France)

Demande de mise en souterrain des lignes électriques du Bourg, avec le concours du Syndicat d'Electrification d'Alençon I et III

Travaux de façade Maison Picault

Révision du P.O.S. , approbation, nouvelle mise en révision

Elargissement du chemin de la Frelonnière

Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale

Echange de terrains avec le Département pour l'aménagement des RD 1 et 2

Travaux pour la sécurité de l'école et de la salle polyvalente

Assainissement de Montperthuis

TOUT-A-L'EGOUT DE MONTPERTHUIS

Cette opération de tout-à-l'égout ne concerne que le secteur habitations avec raccordement au réseau du District.

Actuellement, le réseau existant sur Montperthuis est déjà financé à 50 % par le District et 50 50 % par la commune de LONRAI (conditions exigées par le District). Cette première tranche de travaux réalisée a coûté aux deux parties 600 000 F subventionnés à 40 % par le Département et l'Agence de Bassin. Pour la part de LONRAI, la dépense s'est élevée à 180 000 F pour ouvrir le réseau.

Les premiers travaux de branchement seront faits courant février par la CISE . Le marché passé pour 400 000 F est subventionné par le Conseil Général à 60 %, ce qui laisse 160 000 F à financer par la commune pour 40 branchements (soit un coût de 4 000 F par branchement).

Plusieurs formules peuvent être retenues :

- abonnement sur 20 ans ;
- ou 4 000 F étalés dans le temps sur 2 ou 3 ans, indépendamment des consommations. Ce qui amène le tarif de l'eau traitée à 4,4461 F le m3, le même prix que les habitants du District.

Nous profiterons également de l'ouverture de la tranchée pour mettre le réseau téléphonique en souterrain.

Il faut s'attendre, avec tous ces travaux nécessaires à votre bien-être, d'être incommodés pendant leur durée, soit deux mois environ.

ASSAINISSEMENT ET TOUT-A-L'EGOUT

Le premier projet d'assainissement a du être abandonné compte-tenu de la configuration de la commune. Le réseau de canalisations était beaucoup trop important, la maintenance du matériel nécessaire au bon fonctionnement aurait été financièrement insupportable, le prix de revient du m3 traité excessif.

Le Département et l'Agence de Bassin Loire-Bretagne n'ont pas voulu subventionner le projet (les subventions rentrent pour 60 % dans le financement).

De ce fait, nous avons été amenés à créer un Syndicat d'Assainissement, qui est officiel depuis le 5 mars 1993, avec la commune de COLOMBIERS.

L'étude qui se déroule actuellement sur le territoire de la commune est une étude de terrain ; il en ressortira une carte communale des sols. Cette étude pédologique permettra de mieux situer les possibilités d'épandage et les causes de mauvais fonctionnement des installations en place.

Après les réponses à l'enquête nous sommes en mesure de connaître vos difficultés ou vos satisfactions avec vos installations. Nous remercions les 80 % de personnes qui ont répondu à l'enquête qui a pour but d'établir un état des lieux de vos installations actuelles. En effet, la loi prévoit pour 2005 une nouvelle législation sur l'assainissement. Nous devons donc dès maintenant prévoir et mettre tout en oeuvre pour être en règle dans les meilleures conditions, afin d'être prêts pour cette date et pouvoir profiter des actuelles subventions à 60 % du coût, quelque soit le mode d'assainissement en zone rurale.

Suite à cette enquête, vous recevrez la visite de techniciens qui regarderont vos installations. A partir de ce constat, plusieurs solutions seront proposées au Syndicat. Cela pourra être la remise la remise en état des installations existantes pour les installations éparses. pour les constructions

groupées, se pourrait être un épandage semi-collectif, sur un plateau filtrant, ou aspersion sur des terrains agricoles retenus dans le projet.

Dans cette étude, l'aspect financier des différentes solutions est réalisée tant en investissement qu'en fonctionnement. L'ensemble sera géré par le Syndicat d'Assainissement LONRAI-COLOMBIERS, sachant que ce budget doit s'autofinancer sans apport du budget communal.

Dans sa réunion du 7 décembre 1993, le Conseil Syndical a accepté le marché de l'étude d'un coût de 70 000 F pour les deux communes, subventionné au taux de 70 % par l'Agence de Bassin et le Département.

Le calendrier des résultats de l'enquête est établi comme suit : le 15 février 1994 : rapport sur le schéma d'assainissement, le 1er avril 1994 : dossier final présentant les différentes options.

Après le choix de l'option, le projet retenu pourra prendre place pour les subventions auprès du Département (heureusement ! les programmes d'investissement eau et assainissement ne sont pas touchés par les rigueurs financières du Département). Un programme de travaux sera établi tranche par tranche, sur plusieurs années.

Voyez que c'est un travail de longue haleine et soyons prêts !

LES SERVICES MUNICIPAUX

Le Secrétariat de Mairie

Que vous ayez besoin d'une fiche d'état civil, d'un permis de construire, du numéro d'une parcelle au cadastre ou plus simplement d'une photocopie, c'est Annie VISSEICHE qui vous accueuille à la Mairie. Mais son rôle ne s'arrête pas à la délivrance d'imprimés.

Le secrétariat d'une commune telle que LONRAI, qui mène toujours plusieurs projets de front, demande un travail à temps complet. Le plan d'occupation des sols, l'assainissement, le logement, sont autant de dossiers qui prennent beaucoup de temps, tant en courriers qu'en réunions. La liste électorale, avec maintenant plus de 600 inscrits est lourde à gérer. La comptabilité, contrôlée par le receveur-percepteur, exige une grande vigilence.

C'est pour gagner un peu de temps sur les tâches répétitives que nous avons informatisé la comptabilité et la liste électorale. L'acquistion des logiciels et du matériel représentent un investissement de 68 000F. Les logiciels ont été élaborés par la Sté MAGNUS, uniquement spécialisée dans l'informatisation des Mairies.

Le SIVOS de LONRAI-COLOMBIERS-CUISSAI bénéficie également de cette installation ; il en sera de même pour le Syndicat d'Assainissement LONRAI-COLOMBIERS

Le Service Technique

Côté technique, c'est Roland GUILLOUX et son fidèle assistant Thierry ROYER qui veillent au bon entretrien de la commune.

A commencer par le ramasage des ordures ménagères le lundi. En cas d'indisponibilité, c'est une entreprise extérieure qui fait la collecte ; pensez donc à sortir vos poubelles dès huit heures sur tout le territoire de la commune.

Toujours par monts et par vaux, ils assurent la tonte des pelouses, la surveillance de l'éclairage public, l'entretien du cimetière, la peinture des classes, le nettoyage des fossés etc, etc... Ils profiteront des travaux d'assainissement de Montperthuis pour poser des fourreaux qui permettront l'effacement des lignes téléphoniques aériennes.

Agent technique polyvalent, c'est le grade de Roland GUILLOUX. N'est-il pas bien nommé ?

T.T.A

TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES APPLIQUEES

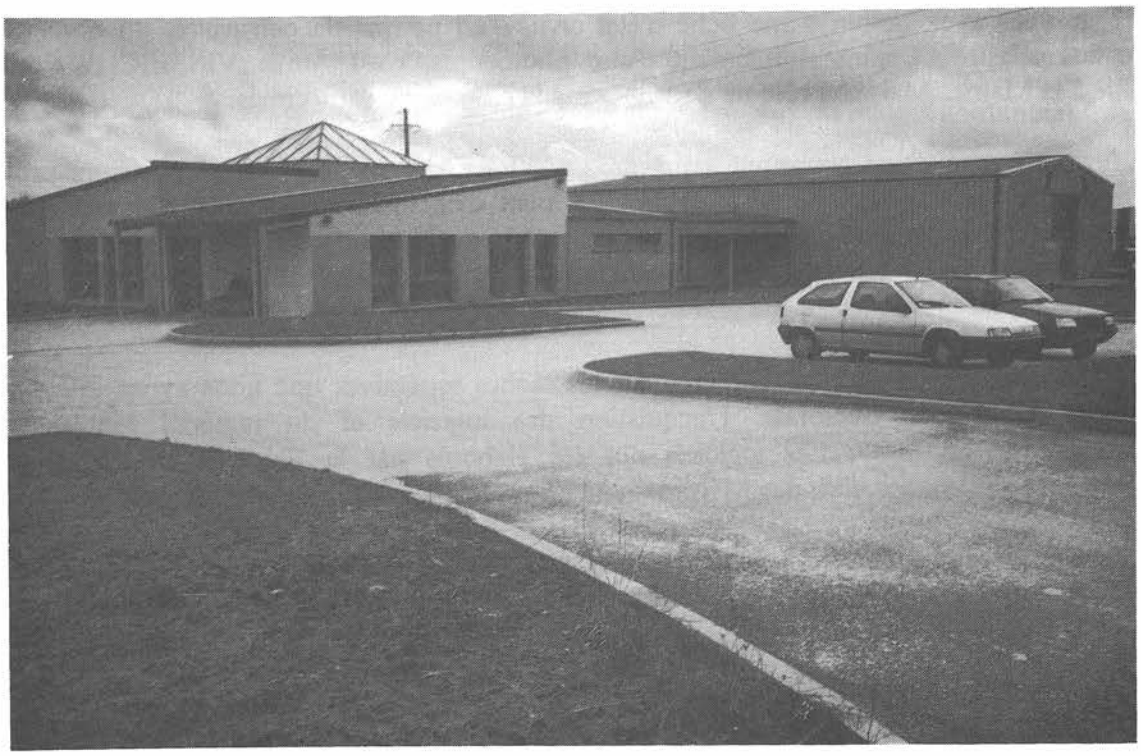

T.T.A SA est une société de 15 ans, créée en 1978 par Monsieur et Madame BONNAUD (alors seuls employés de leur entreprise).

Activités de la Société T.T.A.

T.T.A. est spécialisée dans le négoce de consommables techniques destinés principalement à l'industrie. L'entreprise distribue les lubrifiants des Sociétés WYNN'S INDUSTRIE et ESSO INDUSTRIE, pour le grand ouest de la France. Ce sont principalement des lubrifiants destinés à la lubrification des machines, au travail des métaux et aux process de fabrication.

La clientèle est composée de grandes firmes industrielles (MOULINEX, CITROEN, RENAULT, GEVELOT, COUSIN, MIC, YOPLAIT, IDEVAL, ALLIBERT etc) mais aussi de P.M.I. performantes dans différents secteurs d'activité (ACM, TECHMO 61, NORMANDIE ROTO, ALENCON PLASTIC, ISPA etc).

T.T.A. distribue une gamme de plus de 250 produits WINN'S dans les domaines suivants :

- métiers du travail des métaux : usinage, mécanique générale, moules, outils de découpage, protection antirouille, nettoyants et dégraissants ;

- métiers de la lubrification et spécialités : industrie de l'imprimerie, de la papeterie, du cartonnage, agro-alimentaire, plastiques, caoutchouc, extraction et première transformation.

Le partenaire, pour les lubrifiants destinés aux circuits hydrauliques, carters d'engrenages et glissières de machines est la Société ESSO.

T.T.A. en chiffres

T.T.A. compte aujourd'hui 12 personnes, dont 6 sont présentes en permanence sur le site de LONRAI, les 6 autres collaborateurs étant des technico-commerciaux répartis géographiquement dans les différentes régions.

T.T.A. négocie annuellement plus de 900 tonnes de produits et marchandises. Un tiers de ces expéditions se fait à partir de notre stock de LONRAI, les deux autre tiers sont acheminés directement des sites de fabrication aux usines de nos clients. T.T.A. dispose de 220 m2 de bureaux et d'un stockage moderne de 400 m2 hors gel.

Raisons de l'implantation à LONRAI

T.T.A. disposait de bureaux au sud d'Alençon et d'un stockage au nord de la ville. Le souhait était de tout regrouper sur un même site. Le choix a été guidé par les raisons suivantes :

- proximité de la R.N. 12,
- facilité d'accès à la zone industrielle,
- prix du terrain raisonnable,
-proximité immédiate de l'agglomération alençonnaise,
- taxe professionnelle peu élevée,
- environnement agréable,
- la Municipalité a su répondre aux vrais besoins de l'entreprise.

O.M.F.

(ONYX MARBRE FRANCE)

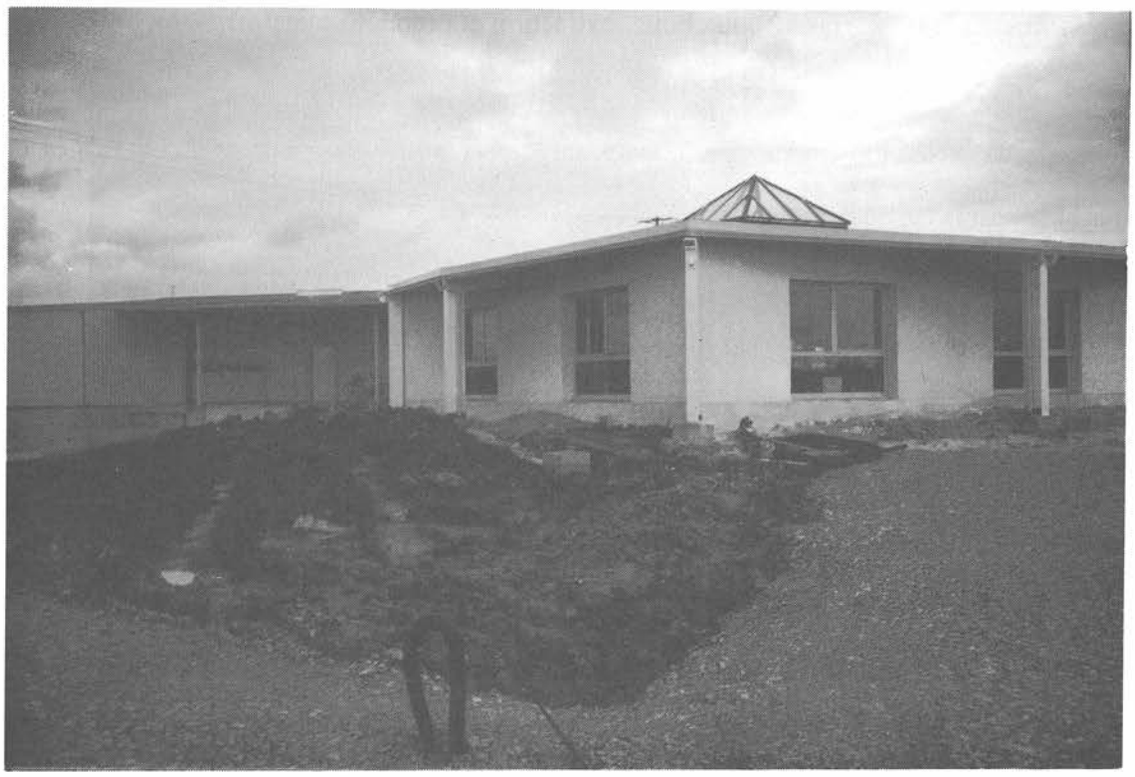

L'entreprise est située à côté des Etablissements HATTET-PREAUX , sur 7 130 m2. Elle a été crée par Monsieur VALLEE père et est dirigée par Messieurs VALLEE, père et fils.

Description de l'activité

1) Vente en gros d'articles cadeaux tels que :

- miniatures en moulage d'albâtre pour la pierre ,
- serre-livres, cendriers, porte-ciseaux, coffrets, statuettes, porte-stylos pour le marbre,
- tableaux, serre-livres pour le bois.

2) La plupart des produits sont importés à :

- 80 % d'Italie pour le marbre,
- 15 % des Etats-Unis, plus particulièrement les Livres d'Amour (Books of Love),
- 5 % d'Asie.

Les produits sont vendus en l'état ou sont transformés par assemblage de sujets. La distribution est effectuée sur toute la France.

L'entreprise n'a aucun caractère polluant.

3) Les principaux clients sont :

- les magasins de détail en cadeaux,
- les bureaux de tabac,
- les papetiers,
- les grands magasins tels que la Samaritaine, les Galeries Lafayette, le Printemps,
- quelques grossistes régionnaux.

Personnel

15 personnes constituent l'effectif de l'entreprise. Il se répartit de la façon suivante :

- 1 directeur,
- 1 gérant,
- 2 secrétaires,
- 1 comptable,
- 1 attaché commercial,
- 9 préparateurs, emballeurs, monteurs, livreurs.

17 représentants multicartes sillonnent toute la France et vendent des produits issus de O.M.F.

Raisons d'implantation sur LONRAI

(Arguments recueillis auprès de la direction O.M.F.)

- refus de la Direction Départementale de l'Equipement de s'implanter sur le bord de la Nationale 12 à SEMALLé,
- le terrain proposé dans la ZAT du Londeau était trop cher et mal placé,
- la proposition de la Municipalité de LONRAI a été très convenable, ("intelligente gestion de la zone industrielle de LONRAI"),
- la proximité de la Nationale 12 a été un facteur positif dans le choix de l'implantation.

PROMAT

Les Etabliseements, créés par Monsieur PRODHOMME père en 1950, sont actuellement dirigés par son fils Sylvain PRODHOMME, sous la dénomination PROMAT. Installée à La Chapelle d'Andaine, l'entreprise s'agrandissant décide de s'établir en zone industrielle de LONRAI, en bordure de la déviation, dans un bâtiment de 1 334 m2.

Description de l'activité sur LONRAI

-Vente d'occasion d'équipements de cuisine industriels, réservés aux restaurateurs, collectivités, bouchers, boulangers, patissiers...

- vente occasion et neuf de matériel de bureau, rayonnages, vestiaires, rangements divers :

- vente occasion de tout ce qui concerne l'agencement de magasins ou entrepôts : racks, gondoles...

- location et vente de véhicules spécifiques , remis en état : nacelles, porte-tourets, tarières, équipement pour chantiers...

Clients

Une majorité d'artisans, commerçants, cultivateurs, diverses sociétés mais aussi des particuliers.

Personnel

Deux personnes travailleront à LONRAI : - un réparateur-magasinier,

- un vendeur.

Raisons de l'implantation à LONRAI

- La proximité des grands axes existants et à venir,
- le prix du terrain, comparativement à ceux proposés sur Alençon,
- d'excellents rapports avec la Municipalité.

LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

LONRAI - COLOMBIERS - CUISSAI

Le R.P.I. de nos trois communes a connu le départ de M. MICHEL pour une retraite bien méritée à la fin de l'année scolaire 92-93. C'est à la rentrée de septembre 93 que M. GERARD a pris ses fonctions de directeur d'école à LONRAI. (Une prise de fonction qui a été facilitée par l'accueil chaleureux des collègues, des parents, de la municipalité de LONRAI et des membres du SIVOS). N'oublions pas la nomination de M. GEFFROY en tant qu'adjoint primaire à CUISSAI.

M. GERARD profite de l'occasion qui lui est offerte pour rappeler aux habitants de LONRAI le fonctionnement du R.P.I. C'est un groupe scolaire véritable et viable de 7 classes qui sont réparties de la façon suivante :
- 4 classes à LONRAI (maternelle, CP et CE1)
- 2 classes à CUISSAI (CE2 et CM1)
- 1 classe à COLOMBIERS (CM2)

Bien entendu, les bases du fonctionnement du R.P.I. reposent sur la gratuité du transport par car des enfants vers les différentes communes, sur l'accueil des enfants dès 7H30 à la garderie de LONRAI, sur la possibilité de prendre son repas dans chaque école, sur l'organisation d'une garderie le soir à LONRAI jusqu'à 18H30.

C'est dans le souci d'améliorer la journée de l'enfant que toute l'équipe enseignante étudiera avec les partenaires possibles (SIVOS, Municipalité, Associations, Ministère de la Jeunesse et des Sports) les possibilités de conclure pour la rentrée 94-95 un Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant, prenant en compte la garderie, la cantine, le temps scolaire ainsi que les vacances.

En effet, il faut bien le dire, la journée est souvent bien longue entre le moment où l'enfant quitte le domicile parental et le moment où il rentre chez lui.

Ce projet de C.A.T.E. ne fait que s'ajouter aux actions positives déjà existantes au sein du R.P.I. :

- ouverture culturelle de l'Ecole par le biais de sorties théâtre, de visites diverses ainsi que l'action cinéma ;

- organisation de trois classes transplantées (CP-CM1-CM2) dont le financement est assuré par le Conseil Général, le SIVOS, l'A.P.E.L. et les parents eux-mêmes ;

- réalisation d'un journal scolaire trimestriel par les élèves ; (la publication étant assurée par la coopérative de l'école) ;

- organisation de la fête de fin d'année en collaboration avec l'A.P.E.L., ainsi que les festivités de NOEL. Cette année, c'est avec plaisir que les enfants des trois communes ont pu assister au spectacle de Marie Pinget le 6 décembre. Cet après-midi fut suivi d'un goûter. (Merci aux parents patissiers !). Enfin le repas de NOEL qui a eu lieu le mardi 21 décembre au restaurant scolaire de LONRAI. (Un grand merci à Irène qui a fait des prouesses !). Le repas fut conclu par la distribution des cadeaux à tous les enfants.

Je crois pouvoir dire que le R.P.I. a su se doter d'atouts considérables et qu'il continuera par ses actions futures à les améliorer. Le R.P.I. en zone rurale est la seule réponse possible face aux problèmes de désertification, aux menaces de fermeture. Le R.P.I. permet d'assurer le maintien d'un service public de qualité dans chacune des trois communes.

Il reste à remercier l'A.P.E.L., tout le personnel qui sait en toute occasion faire preuve de dévouement, le SIVOS et la Municipalité de LONRAI pour l'ensemble de l'oeuvre déjà accomplie et qui reste à accomplir...

L'Equipe enseignante se joint à moi pour vous présenter leurs meilleurs voeux.

Bonne Année à Tous

Le Directeur de l'Ecole de LONRAI

M. GERARD Yves

Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Lonrai-Cuissai-Colombiers

L'Association des Parents d'élèves du R.P.I. de Lonrai-Colombiers-Cuissai remercie toutes les personnes qui ont apporté leur concours et leur bonne humeur lors des différentes manifestations organisées en 1993, l'A.P.E. tient aussi à remercier de leur soutien les artisans et les entreprises qui ont permis de doter le concours de belote du 27 novembre dernier de nombreux lots.

Nous vous invitons à prendre note dès à présent des manifestations programmées en 1994:

- ***samedi 12 février***: la traditionnelle choucroute.
- ***2ème quinzaine de juin***: fête de fin d'année des écoles du R.P.I., cloturée par un amical barbecue.

Nous vous rappelons que le produit de ces différentes manifestations est destiné à nos écoles (en 1994 les enfants des C.P., C.M.1, C.M.2, partiront en classes vertes).

L'A.P.E. est heureuse de présenter ses meilleurs voeux de bonheur et de santé à tous les habitants de Lonrai.

Merci et à bientôt.

Le Président de l'A.P.E.

LA RUCHE

Les membres de l'Associatiion Familiale de LONRAI profitent de l'occasion qui leur est offerte pour vous présenter leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

En 1993, la Ruche a accueuilli 62 enfants pendant les 22 jours de fonctionnement du 7 juillet au 6 août.

Ils ont été encadrés par une équipe composée d'une directrice et de trois animatrices. Cette équipe a permis à chacun des enfants de créer, de s'exprimer à travers des activités manuelles, d'expression et de plein air.

De plus, trois sorties sont venues enrichir cette période. L'une d'elles a été plus particulièrement appréciée : une journée au village artisanal de CROUTTES où les enfants ont découvert et se sont initiés à la poterie, la menuiserie et la sérigraphie.

Pour la clôture de la Ruche 1993 les enfants ont convié leurs parents à une grande fête pendant laquelle ils ont présenté le fruit de leur travail (chansons, danses, contes, mimes....)

Nous vous attendons de nouveau nombreux pour la prochaine saison.

Cependant, comme chaque année, une assemblée générale précèdera l'ouverture de notre centre de loisirs : là aussi, nous vous espérons nombreux à venir car notre petite équipe de bénévoles aura besoin de votre soutien.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX

Elle remercie les personnes qui lors des manifestations patriotiques étaint présentes pour perpétuer le souvenir de ceux qui ont laissé leur vie pour la liberté de la France.

L'assemblée générale a eu lieu le 27 mars 1993.

Après examen des différents sujets de l'ordre du jour et du rapport moral et financier, la remise de décorations à Monsieur DOUET a été visionnée salle de la Mairie à l'occasion de cette réunion.

L'Association compte 62 membres, dont :

12 : 39-45 , 1 : Indochine , 18 : AFN et 32 sympatisants, et en accueuillerait volontiers d'autres.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, la Médaille du Mérite de porte-drapeau a été remise à :

Monsieur Roland GUILLOUX

par Monsieur TAUPIN Xavier, Maire

Le banquet qui suivit réunissait 63 convives.

Les anciens combattants n'ayant pas encore leur carte, peuvent s'adresser au secrétaire M. CROISé Gilbert (Le Clos) qui se chargera de préparer et de transmettre leur dossier.

Lonrai

Armistice du 11 novembre

Décoration pour Roland Guilloux

Xavier Taupain, le maire de Lonrai, après la lecture du message national du ministre Philippe Mestre, a remis à Roland Guilloux, jeudi matin, l'insigne du mérite de porte-drapeau des trois guerres du XXe siècle : 1914-18, 1939-45 et celle d'Afrique du Nord.

Une juste et honorifique décoration pour Roland Guilloux, employé communal unanimement apprécié ici.

Un vin d'honneur a suivi cette décoration qui s'est déroulée devant le monument aux morts.

Le récipiendaire va être décoré par le maire.

LA LOCO

L'Association a repris ses activités à la rentrée scolaire. Faute d'adhésions suffisantes, les travaux manuels enfants, la pétanque et le V.T.T. n'ont pas repris cette année. Par contre, le tennis de table, le cyclotourisme et la gymnastique sont des activités encourageantes pour les animateurs bénévoles qui les encadrent.

Résultats 1993 du tennis de table : aux régionnaux F.S.G.T., la LOCO est 3e au challenge de la participation avec 14 présents.

Palmarès :

1er des garçons benjamins :	Frédéric COLLET
2e des garçons minimes :	Benjamin VICTOR
1er des garçons séniors :	Serge COSME
2e des filles benjamines :	Mélissa SEURIN
3e des filles minimes :	Stéphanie VANNIER
2e des filles cadettes :	Axelle CHANTEPIE
1ère des filles séniors :	Odile COME

tous très fiers de leur coupe ou médaille.

Résultats 1993 du cyclotourisme : au classement F.S.G.T., LA LOCO est classée 10e sur 15 clubs avec 6 participants (dont une femme) ayant totalisé 7 633 km en 137 brevets dans la saison. Le meilleur classement est pour le vétéran (1 697 km en 34 brevets).

La gymnastique volontaire continue à LONRAI le mardi soir dans la bonne humeur.

Rappelons que toutes les activités sont mixtes et interâges pour tenter d'améliorer les contacts entre les populations qui ont peu d'occasions de se renconter.

Si les effectifs sont si peu proportionnels au nombre d'habitants de nos communes, c'est que beaucoup pratiquent dans des grands clubs à l'extérieur. N'hésitez pas à nous contacter pour comparer.

LA LOCO, initialement créée pour LONRAI-COLOMBIERS compte maintenant des adhérents de CUISSAI et de fidèles anciens.

Nous ne demandons qu'à étendre nos activités et acceptons bien sûr toutes les bonnes volontés disposnibles pour les encadrer.

Toutes le suggestions seront les bienvenues.

Le Président : D. VANNIER 33.27.50.92

CLUB DE L'AMITIE

C'était le 17 novembre dernier que notre Club recevait les Aînés du Canton pour la marche mensuelle. C'est ainsi qu'une centaine de personnes ont pu au gré de leurs efforts découvrir le parc du château de LONRAI.

Après l'effort, le réconfort, et c'est autour d'un goûter préparé par les responsables du Club que nous remercions nos invités.

Autres activités :

- visite de la région de Chateaudun ;
- une journée dans la Sarthe : visite de l'Abbaye de l'Epau et de la Cathédrale du Mans ;
- participation au grand rassemblement des Aînés Ruraux au parc Elan (4 000 personnes) ;
- la course Alençon-Médavy (une dizaine d'Aînés) ;

Nous sommes également très présents lors des collectes pour les oeuvres humanitaires (médicaments, banque alimentaire).

Le 3 juin dernier, afin de remercier les membres assidus de notre Club (2 fois par mois), nous nous sommes retrouvés autour d'un repas à Saint-Céneri-le-Gérei.

Enfin, nous avons terminé l'année en partageant la bûche de Noël et en levant notre verre pour remercier Irène Ellien qui a toujours su se mettre à notre disposition avec beaucoup de gentillesse.

Les nouveaux adhérents seront toujours les bienvenus.

La Présidente : Bernadette DUBOUST

Le Hamel Tél. 33.26.03.81